

PEUT-ON ECHAPPER A LA POLITIQUE ?

Nous sommes nombreux à nous sentir dépossédés d'un quelconque contrôle sur nos vies et notre avenir. Beaucoup d'entre nous se désintéressent de la chose publique. Nous ne nous sentons pas libres d'influer sur le cours de notre vie. Nous nous sentons dépossédés de notre souveraineté.

Ce rejet de la politique est naturel et compréhensible mais ce désamour concerne en fait plutôt les politiciens et les politiques libérales menées depuis tant d'années (quels que soient les gouvernants) que la politique en soit.

Car aussi naturelle à l'homme que le rire, l'art ou l'amour, la politique n'est rien d'autre que l'organisation de l'ensemble des règles qui régissent notre vivre-ensemble, nos institutions, et la nature de celles-ci.

Prétendre s'y soustraire ne fait donc pas de sens, c'est même impossible.

La liberté en société suppose que chacun d'entre nous participe à l'élaboration des lois et consente aux lois que nous nous donnerons.

Il appartient donc à chacun d'entre nous de prendre part au débat, d'exercer sa citoyenneté et d'affirmer pleinement sa souveraineté.

Nous sommes tous concernés ! Intéressez-vous à la politique, parce que la politique s'intéresse à vous!

Pour nous rejoindre ou pour tout renseignement

cercledebourbon@outlook.fr

www.pouruneconstituante.fr

Bulletin du Cercle de Bourbon pour une constituante

numéro I - Avril 2021 / Floréal An CCXXIX

En 2022, plutôt qu'un président de la République, élisons une constituante au suffrage universel !



Au fait, savez-vous quand a été déclarée la République française ?
(Réponse quelque part dans ce numéro)

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

La Politique ? C'est créer et faire vivre les institutions qui régissent notre société, notre vivre ensemble. Mais qui est souverain des décisions à prendre concernant l'organisation de ces institutions... ? Qui décide ? Une seule personne ? Une oligarchie ? L'ensemble des citoyens ? Selon l'article 3 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) de 1789 (préambule de la Constitution de 1958, Ve République) : « Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. » Nation et Peuple sont synonymes au XVIIIe s. et la souveraineté est ici définie comme populaire. Elle réside « essentiellement » (uniquement) dans le peuple. La seconde phrase de l'article précise : « nul ne peut l'exercer sans son consentement exprès. » Or Emmanuel Macron a-t-il été mandaté pour nous gouverner ? La Souveraineté populaire a donc été déclarée dans la DDHC de 1789 mais est-elle réalisée ? Qui décide réellement des lois ? Des orientations économiques ? De faire la guerre ou la paix ? Des réponses à apporter face aux défis écologique, social, économique et politique ? Dans la mesure où le pouvoir réside dans la Nation, dans la souveraineté populaire, est-il normal que le président et son entourage (le pouvoir exécutif) soient les seuls à décider pour l'ensemble des citoyens ? Car qui a accès aux grands débats qui concernent l'organisation de nos institutions ? Qui peut réellement débattre d'une autre grande question qui devrait nous appartenir en propre : Quel est le but de la société ? À qui appartient-il de répondre à toutes ces questions, si ce n'est à l'ensemble des citoyens réunis en assemblée ? Le Souverain, c'est l'ensemble du corps politique, c'est moi, c'est toi, c'est nous. Partout en France, dans les villages et les quartiers, rassemblons-nous et imposons la création d'Assemblées Primaires !

Le rêve d'une République démocratique et sociale. assassines dans les rues de Paris ou de province pour avoir tenté un coup de guerre : ASSEZ DE VIOLENCE !!! La police nationale est la police du peuple ! Exigeons qu'elle ne soit plus l'instrument de la répression sociale mais celui de la volonté populaire !

En ce 150ème anniversaire de la Commune, rendons hommage aux quelque 100 000 hommes, femmes et enfants déportés ou assassinés dans les rues de Paris ou de province pour avoir tenté le rêve d'une République démocratique et sociale. ***

Ce sont nos députés, nos mandataires, qu'il nous faut élire au suffrage universel, et non les membres du gouvernement, qui ne sont que les exécutants des décisions prises par l'assemblée nationale, l'assemblée populaire. Élire un président de la République au suffrage universel, ainsi que nous l'impose la constitution de la Ve République, est une supercherie conçue pour aliéner le peuple et le priver de sa souveraineté. Exigeons et imposons l'élection d'une assemblée constituante !

L'exécutif devrait être responsable devant elle, devant nous. Législative que réside la souveraineté du peuple. Le président de vocation à exercer les pleins pouvoirs. C'est dans l'assemblée nationale, l'assemblée populaire, qu'il nous faut élire au suffrage universel, et non les membres du gouvernement, qui ne sont que les exécutants des décisions prises par l'assemblée nationale, l'assemblée populaire. Élire un président de la République au suffrage universel, ainsi que nous l'impose la constitution de la Ve République, est une supercherie conçue pour aliéner le peuple et le priver de sa souveraineté. Exigeons et imposons l'élection d'une assemblée constituante !

Le temps fort, la grande messe présidentielle de la Ve République approche. Les politiciens de métier sont déjà en campagne (de guerre). En mai 2022, les citoyens vont à nouveau être appelés à se prononcer par les urnes pour choisir leur monarque pour cinq ans, croyant en toute sincérité exercer pleinement leur souveraineté, leur liberté de choix, et que leur vote leur permettra de s'exprimer. C'est un leurre. C'est un simulacre.

SOVERAINETE

EDITORIAL

